

PARLEMENT EUROPEEN

COMMISSION DES AFFAIRES ETRANGERES, DES DROITS DE L'HOMME, DE LA SECURITE COMMUNE ET DE LA POLITIQUE DE DEFENSE

DELEGATION POUR LES RELATIONS AVEC LES PAYS DU MAGHREB ET L'UNION DU MAGHREB ARABE

COMMUNICATION AUX MEMBRES N°...../2002

Objet: Délégation ad hoc au Maroc, du 26 au 28 septembre 2002.

Mesdames et Messieurs les Membres trouveront en annexe le compte-rendu de la visite effectuée à Rabat par une délégation ad hoc du PE. Ce document est adressé au président de la commission des affaires étrangères, des droits de l'homme, de la sécurité commune et de la politique de défense.

**DIRECTION GENERALE DES
COMMISSIONS ET DELEGATIONS**

**3 octobre 2002
EMED/FP**

PARLEMENT EUROPEEN

DELEGATION AD HOC AU MAROC

Rabat, 26 / 28 septembre 2002

Compte-rendu

**de M. Gerardo Galeote Quecedo, chef de la Délégation ad hoc au Maroc
à l'occasion des élections législatives,
à l'attention de M. Elmar Brok, président de la commission AFET**

Introduction

Sur la base d'une demande de la délégation du PE pour les relations avec les pays du Maghreb et l'Union du Maghreb arabe, acceptée par le groupe de coordination des élections que vous présidez, la Conférence des présidents du PE a décidé le 4 septembre 2002 l'envoi d'une délégation ad hoc à Rabat, à l'occasion du scrutin du 27 septembre 2002. Cette mission d'information réciproque s'inscrit dans le cadre du partenariat et de l'amitié qui lie l'UE au Maroc. Le 23 septembre, les autorités marocaines ont marqué leur accord pour l'envoi d'une délégation ad hoc du PE, tout en établissant un projet de programme qui correspondait pleinement aux souhaits des parlementaires européens.

La délégation du PE était composée de seulement trois membres, bien que six députés eussent pu en faire partie. Certains groupes politiques ayant rencontré des difficultés de calendrier pour désigner leur(s) membre(s), seuls les groupes PPE-DE et EDD ont pu nommer leurs représentants.

La délégation a été conduite par moi-même, Gerardo GALEOTE QUECEDO (PPE-DE, Espagne), en tant que président de la Délégation du PE pour les relations avec les pays du Maghreb et l'Union du Maghreb Arabe (UMA), et était composée de M. Paul-Marie COÛTEAUX (EDD, France) et M. Francesco FIORI (PPE-DE, Italie).

Présentation des élections législatives

Les autorités gouvernementales ont placé les élections législatives du 27 septembre 2002 sous le signe de la "Transparence et crédibilité". Telle est la consigne imprimée en haut de la page de présentation du site officiel www.elections2002.ma. "Notre avenir est entre nos mains", est l'autre formule que le ministère de l'Intérieur a proposé au reste du monde par le biais de la Toile. L'agence nationale

Maghreb Arabe Presse a également ouvert un site www.map.co.ma contenant l'essentiel de l'information sur la journée électorale et les résultats du scrutin.

La loi organique n° 06-02 pour le renouvellement de la Chambre des Représentants (Majlis An-Naouab) a introduit de nouvelles règles, à savoir:

- l'élection des 325 membres selon deux bases électorales différentes
- l'élection de deux catégories de membres au suffrage universel direct, au moyen du scrutin de liste à la proportionnelle et aux plus forts restes
295 sièges à pourvoir au niveau des circonscriptions locales
30 sièges réservés aux candidates femmes, à pourvoir sur la base de la circonscription nationale
- l'institution d'un plancher de 3% des voix pour l'éligibilité des listes en compétition.

Le découpage électoral a permis la constitution de 91 circonscriptions sur le territoire national (l'ancien système, uninominal, en prévoyait 325). Les bureaux de vote ouverts étaient environ 37.800.

Un bulletin de vote unique a été remis aux électeurs. Il comportait plusieurs cases correspondant aux 26 listes en compétition, portant chacune le nom du parti, son logo ou identité visuelle, ainsi que le nom et le prénom du candidat tête de liste de la circonscription locale ou celui du candidat tête de liste de la liste nationale. Les électeurs ont été appelés à voter deux fois: en cochant la case de la liste locale et la case de la liste nationale de leur choix.

Toute liste ayant obtenu un nombre de voix inférieur à 3% des suffrages exprimés dans la circonscription électorale a été exclue et n'a pas participé à la répartition des sièges. Les listes restantes se sont partagé les sièges en fonction d'un quotient électoral, calculé en divisant le nombre des suffrages exprimés par le nombre de sièges à pourvoir dans la circonscription. Les sièges restants ont été répartis suivant la règle des plus forts restes.

Des 26 formations en lice, 22 partis ont obtenu des sièges. Ceux qui ont recueilli le plus grand nombre de suffrages ont été l'USFP (50 sièges), l'Istiqlal (48), le PJD (42), le RNI (41), le MP (27) et le MNP (18). La délégation du PE a pu rencontrer des membres des cinq partis les plus représentés (voir programme).

Sur une population d'environ 30 millions d'habitants, le nombre d'électeurs inscrits a été de 14.023.604 (51% d'hommes et 49% de femmes). La ventilation du corps électoral par niveau d'instruction fait apparaître 61% d'illettrés et 7% de citoyens en possession d'un titre d'enseignement supérieur. Environ 84% des Marocains en droit de voter ont retiré leur carte électorale (11.580.000 au niveau national). Les ressortissants du royaume résidant à l'étranger n'ont pas participé au scrutin. Le taux de participation a été évalué à 51,5%, avec une pointe d'environ 70% dans les circonscriptions du Sahara occidental.

Les résultats définitifs ont été diffusés officiellement par le ministre de l'Intérieur le 1er octobre 2002, quatre jours après la fermeture des bureaux de vote. Les autorités ont justifié ce retard par la complexité du nouveau système et la multiplicité des vérifications.

Un dossier "Spécial législatives 2002" (Maghreb Arabe Presse), contenant les rubriques "L'appel du souverain", "Factuel", "Candidatures et campagne", "Données techniques", "Analyses", "Neutralité et transparence", "Echos", "Déclarations et commentaires", "Revue de presse" et "Les partis s'expriment" est disponible, pour consultation, auprès du secrétariat de la délégation (tél. 42473).

Conclusions de la délégation

- Selon les données disponibles et l'avis des partis politiques au gouvernement et à l'opposition, ainsi que celui des organisations non gouvernementales rencontrées, pour la première fois au Maroc un processus électoral s'est déroulé de façon régulière et démocratique. Ceci est le reflet d'une volonté claire de la part du chef de l'Etat, concrétisée par l'effort de démocratisation de son gouvernement, et notamment du ministre de l'Intérieur.
- Comme l'ont reconnu les parties concernées, le ministère de l'Intérieur a procédé avec diligence à l'organisation de la campagne électorale, et en particulier de la journée électorale. Il a cessé de constituer un instrument d'intervention et de manipulation pour devenir une institution garantissant les droits et l'égalité des chances.
- En mai 2002, les deux Chambres du parlement marocain ont adopté l'amendement à la loi organique n° 32-97, qui régit les élections à la Chambre des Représentants et à la Chambre des Conseillers. Cette modification était un signal clair du désir d'éliminer toute possibilité de fraude électorale lors des scrutins législatifs. Toutefois, elle a rendu plus complexe la procédure, et ceci dans un pays où le taux d'analphabétisme des personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté et le nombre de la population rurale restent très élevés. Cette réforme a introduit la création d'une circonscription nationale, à raison de trente sièges réservés aux femmes.
- La délégation a aussi constaté que les candidats aux élections avaient bénéficié d'une égalité d'accès aux médias du service public.
- Le fait que le taux de participation soit peu élevé reste, toutefois, préoccupant. Selon les chiffres officiels, celui-ci se situait autour de 30% à 16.00 heures, pour passer la barre des 50% trois heures plus tard, lors de la fermeture des bureaux de vote. Le taux final a été établi à 51,5%. Les raisons d'une si faible participation sont à attribuer soit au fait que le scrutin a eu lieu un vendredi (jour de prière), soit dans la méfiance à l'égard d'un système jugé corrompu en raison des fraudes du passé. Il se peut aussi que la complexité du scrutin dans un pays où le taux d'analphabétisme dépasse les 60%, ou encore l'appel à l'abstention lancé par les organisations islamistes radicales aient contribué à ce résultat. Il faudrait d'ailleurs tenir compte des 15 à 17% de bulletins nuls, soit un million de votes dont il est difficile de mesurer comment ils auraient pu influencer le scrutin.
- Un autre motif de préoccupation de la délégation réside dans le retard avec lequel les autorités marocaines ont publié les résultats officiels. Le taux définitif de participation n'a été annoncé que quatre jours après les élections et, de surcroît, le chiffre de voix obtenues par chaque parti n'a pas été rendu public.

((((((())))))

Considérations finales

Les résultats de ce scrutin électoral vont certes permettre le maintien de l'actuelle coalition gouvernementale au Maroc, avec toutefois un rapport de forces différent à la Chambre des Représentants, compte tenu de l'amélioration des résultats du parti Istiqlal et de la perte de sièges de la part de l'Union socialiste des forces populaires.

Il faut aussi noter l'augmentation de la représentation parlementaire du Parti de la justice et du développement, formation islamiste modérée. Cette augmentation est également visible dans les résultats de la circonscription nationale réservée aux femmes, bien que ce parti ait pris la décision de présenter des candidats uniquement dans 56 des 91 circonscriptions, comme mesure d'autolimitation.

À la lumière de ces résultats, les questions de politique interne seront primordiales pour le nouveau gouvernement. Celui-ci devra traiter de sujets tels que le manque de ressources de base (l'eau, par exemple) pour des couches importantes de la population, les problèmes liés au sous-développement, le taux de chômage ou l'absence de débouchés, voire d'espoir pour la jeunesse marocaine. En outre, la délégation encourage le nouveau gouvernement à résoudre de façon satisfaisante pour toutes les parties les problèmes rencontrés avec un État membre de l'Union européenne.

Le Maroc peut compter sur l'appui de l'Union européenne pour aborder de front ces défis et maintenir ainsi le cadre des relations privilégiées que le royaume partage avec l'UE.

((((((())))))

Compte-rendu des rencontres

(Ce c.r. est présenté dans l'ordre chronologique des rencontres; pour les noms et les fonctions de certains interlocuteurs dans leur intégralité, cf. le programme en annexe)

Les principaux responsables du **Collectif associatif pour l'observation des élections** ont rencontré MM. Galeote et Fiori la veille du scrutin (M. Coûteaux n'avait pas encore rejoint Rabat lors de l'entretien). L'accent a été mis sur la première expérience de ce genre au Maroc et sur l'envoi de 2.600 observateurs bénévoles dans tout le pays. Ce réseau exclusivement marocain regroupe environ 200 associations, dont une vingtaine forment un conseil d'orientation. Le collectif est indépendant des partis et des institutions, même sur le plan financier, et procède à une observation scientifique, fiable et crédible, grâce aussi à la formation des observateurs et, au préalable, des formateurs eux-mêmes.

Répondant aux questions des députés, les membres du collectif ont déploré que les nombreux Marocains résidant à l'étranger n'aient pu participer au scrutin. Par contre, les efforts des autorités pour donner une image transparente du processus électoral ont été soulignés.

Les interlocuteurs comptent sur l'appui du PE et de la Commission européenne en vue de la prochaine campagne électorale. Un premier contact téléphonique sera établi dans les jours qui suivront la proclamation des résultats.

* * *

A l'occasion de la première rencontre de la journée électorale, M. Galeote a remercié le **président de la Chambre des Représentants**, M. Radi, et a précisé le caractère de la mission, à savoir une visite d'information et de courtoisie auprès des autorités marocaines à l'occasion de cette importante échéance nationale, mais aussi une mission d'accompagnement du scrutin dans un esprit de coopération et d'amitié.

M. Radi, affirmant que les visites sont toujours les bienvenues afin de faciliter la compréhension réciproque, a procédé à une présentation détaillée de l'actualité socio-politique de son pays et des perspectives ouvertes par l'accord d'association entre le Maroc et l'UE.

Un riche échange de vues a eu lieu, pendant lequel plusieurs thèmes ont été traités (préparation et déroulement du scrutin, attitude des autorités et des citoyens, rôle de la presse, des ONG et des syndicats, engagement et prolifération des partis [de 12 en 1998, à 26 en 2002], financement des campagnes, nomadisme politique, réforme de la loi électorale, différences entre situation marocaine et algérienne, relations internationales bouleversées et engagement de l'UE, renforcement du partenariat euro-méditerranéen).

Concepts clés évoqués par M. Radi: notion de solidarité trop timide dans l'accord d'association UE-Maroc, climat électoral apaisé et confiance des électeurs, critique du nomadisme politique et création de plusieurs partis artificiels, nécessité de réconcilier l'UE avec l'ensemble méditerranéen: "l'Europe toute seule est incomplète".

* * *

Le **président de la Chambre des Conseillers**, M. Oukacha, a mis l'accent sur le régime bicaméral introduit par un amendement constitutionnel de 1996, ainsi que sur les réformes entreprises pour consolider le parlementarisme dans son pays. Il s'est dit fier d'être démocratique et de se sentir "européen" plutôt qu'"africain", en rappelant la candidature du Maroc à la CE sous le règne de Hassan

II. Il a présenté les progrès vers la démocratisation totale du royaume comme des “pas de géants”, sans toutefois cacher ses doutes en ce qui concerne un taux raisonnable de participation aux élections. “Les gens sont sceptiques: 40% serait bon”, a-t-il conclu.

* * *

M. Alaoui, **ministre de l’Agriculture et secrétaire général du Parti du progrès et du socialisme**, a insisté sur les améliorations enregistrées par rapport aux élections de 1997. Certaines irrégularités ont été constatées; la pauvreté et l’ignorance ont entravé le bon déroulement de la campagne électorale et, ici et là, on a pu abuser de la crédulité des plus démunis.

Les autres interlocuteurs du PPS ont souligné le moment historique et insisté sur l’importance de cette élection. La population serait enfin réconciliée et il est important de noter que le nouveau système de scrutin proposé par le gouvernement a été adopté par l’ensemble des partis, y compris par ceux de l’opposition.

* * *

Au siège de l’**Istiqlal**, M. Messari, membre du comité exécutif, a parlé d’élections “trascendentales” et “propres” pour la première fois dans l’histoire du Maroc. Conscient de l’enjeu, le plus ancien parti du royaume a centré sa campagne électorale sur le progrès économique et social (logement, santé, éducation, emploi), afin de permettre au pays de se rapprocher de l’Europe.

Selon d’autres interlocuteurs, l’accord en vigueur avec l’UE devrait être renégocié ; le Maroc serait une base excellente pour les investissements internationaux, tout en privilégiant la bonne entente avec les pays du Golfe. L’accent a été mis sur la nécessité d’établir des relations consensuelles avec l’UE, une fois consolidé le concept de démocratie, d’où l’importance fondamentale de ces élections. Les représentants du parti de l’”Indépendance” se sont dits confiants face à ce scrutin qui pourra constituer un pas décisif vers la vraie démocratie et qui aura le mérite de présenter une vision claire de la carte politique marocaine: “L’alternance politique devra passer du virtuel au réel”, a-t-il été souligné.

L’entretien, assez vif et long, a permis à la délégation de se renseigner, entre autres, sur les liens entre les principales formations politiques du Maroc, y compris les islamistes, sur les problèmes causés par l’émiettement des partis, sur l’espace de liberté et de dialogue concédé par l’ancien souverain, ainsi que sur les changements annoncés ou intervenus après son décès.

Les dernières idées échangées ont porté sur la “préparation du mariage avec l’Europe” et sur le phénomène de l’immigration clandestine: dans ce domaine, l’aide de l’UE a été sollicitée afin d’établir une vraie politique de partenariat. Le Maroc serait prêt à recevoir des investissements européens, ce qui aiderait à limiter ce fléau. De même, la politique sociale de l’UE pourrait être adaptée aux réalités marocaines.

* * *

M. Outmani, secrétaire adjoint du **Parti de la justice et du développement**, a présenté le programme électoral de cette formation islamiste modérée, dont les candidats étaient en lice dans 60% environ des 91 circonscriptions électorales. Il a indiqué qu’en agissant de la sorte le PJD a voulu éviter “l’impression de raz-de-marée”, avec le souci de sauvegarder un équilibre politique: l’intérêt général du pays viendrait ainsi avant celui du parti.

À la question de savoir si le PJD souhaitait participer au prochain gouvernement, M. Outmani a répondu que rien n’avait encore été décidé, et que “l’on [avait] besoin de temps au Maroc, pour consolider la démocratie”. Un deuxième interlocuteur, M. Baha, a précisé que son parti n’est pas anti-occidental, même si certaines forces adverses ont diabolisé cette formation: “On ne peut changer ni l’histoire, ni la géographie, et par conséquent nous ne pouvons que coopérer dans un respect mutuel.

La stabilité du Maroc est stratégique. Les Etats-Unis, plus pragmatiques et positifs que les Européens, sembleraient plus disposés à accepter l'autre".

L'échange de vues a porté aussi sur la représentation féminine au sein du PJD (une femme élue au secrétariat général), le cas algérien et le déroulement de la campagne, jugé positif.

* * *

Lors de la rencontre avec le **Premier Ministre**, M. Galeote a mis l'accent sur la signification de la journée électorale et le caractère prioritaire des relations euro-marocaines. Il a affirmé que les principaux partis et le collectif d'associations rencontré la veille étaient unanimes quant au respect de la notion de transparence, ainsi que de l'égalité de traitement en ce qui concerne l'accès aux médias publics.

M. Youssoufi s'est dit très touché par l'initiative du PE et d'être ainsi accompagné lors d'une "journée historique". Le gouvernement d'alternance qu'il préside s'est engagé à organiser des élections transparentes et le pari a été tenu avec le nouveau mode de scrutin, qui devrait proposer une "radiographie politique" du pays. Le rôle des femmes a été revalorisé par une série de lois récemment adoptées. L'USFP leur a réservé un quota de 20% dans sa liste, et le fait qu'au moins 30 femmes siègeront au parlement grâce au nouveau système électoral, place le Maroc à la pointe du monde arabe, devançant même certains pays européens.

Le Premier Ministre voudrait qu'à l'avenir l'on fête chaque année le 27 septembre, sorte de "pierre blanche" dans l'histoire démocratique du Maroc. Il a ensuite défini comme "plutôt morose" la campagne électorale, expliquant cela par le fait que le parti traditionnellement dans l'opposition gouverne en coalition depuis quelques années. Pour ce qui est de l'action du gouvernement pendant la dernière législature, M. Youssoufi a tracé le bilan 1997-2002 en mettant l'accent sur la réforme de l'enseignement, des assurances sociales et de la libéralisation de l'audiovisuel.

L'échange de vues a permis à la délégation d'être informée sur le rôle de la télévision et des médias, ainsi que sur d'autres aspects de la vie courante au Maroc. En ce qui concerne les relations avec l'UE, M. Youssoufi a rappelé que la formule du partenariat, concept plus large que celui d'association, devrait permettre à son pays de participer à des programmes communautaires déjà accessibles aux PECO.

En évoquant la "décision révolutionnaire" du roi Hassan II, qui a permis aux socialistes d'accéder au gouvernement, le Premier Ministre a défini le Maroc comme "une démocratie en pleine évolution", "seul pays de la région présentant une vie démocratique nette".

* * *

Le **secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères**, M. Fassi Fihri, a remercié la présence à Rabat d'une délégation du PE. M. Galeote a rappelé que la décision de la Conférence des présidents avait été prise en raison de la priorité que constitue le Maroc pour la politique étrangère de l'UE.

Le secrétaire d'Etat, attribuant beaucoup d'importance aux contacts francs avec les institutions de l'UE, a affirmé que la démarche du roi Hassan II visant à adhérer à la Communauté européenne signifiait, entre autres, la volonté d'adhésion du Maroc aux valeurs démocratiques.

L'entretien, assez cordial, a porté sur le processus électoral, la représentativité des femmes et le rôle de l'administration pour garantir des élections saines et transparentes grâce au système par liste.

* * *

M. Sentissi, du **Mouvement populaire**, a présenté la structure de son parti, l'un des plus anciens du royaume. Les membres de la délégation ont ensuite posé plusieurs questions concernant le déroulement du scrutin et la composition de l'électorat du MP.

Le souhait d'un approfondissement de la dimension méditerranéenne de l'UE a été souligné de part et d'autre, ainsi que la nécessité d'encourager le Maroc dans la consolidation de ses structures démocratiques.

* * *

Au siège du ministère aménagé en centre de presse pour suivre la soirée électorale après la fermeture des bureaux de vote, la délégation a pu rencontrer pendant près d'une heure et demie le **ministre de l'Intérieur**, M. Jettou.

M. Galeote s'est félicité avec le gouvernement pour les efforts déployés afin d'assurer la transparence et l'égalité des chances pour tous les candidats.

Le ministre s'est attardé, fournissant de nombreux détails, sur le déroulement de la journée et sur le système électoral. Il a insisté sur les difficultés rencontrées pour mettre en oeuvre ce nouveau système, en particulier en ce qui concerne le découpage électoral et la prolifération des partis ces derniers mois. Les citoyens ont eu du mal à reconnaître les différences entre plusieurs d'entre eux. Les problèmes rencontrés dans une cinquantaine de bureaux de vote (sur quelques 37.800) furent expliqués, ainsi que la complexité de la méthode de décompte des voix. Concernant le taux de participation, M. Jettou a estimé celui-ci entre 52 et 56% des votants.

L'échange de vues a porté sur l'actualité socio-économique du Maroc et ses relations avec l'UE. La nécessité de renforcer les liens du partenariat euro-méditerranéen a été réaffirmée. La situation au Sahara occidental a été brièvement évoquée par le ministre, qui a insisté pour faire du Maghreb une zone de paix et de concorde avec l'aide politique et les investissements de l'Europe.

En conclusion, M. Jettou a affirmé que les réformes continueront sous l'impulsion du roi Muhammad VI, une fois que ces élections auront dessiné "la vraie carte politique du pays". Sur ce, M. Galeote a affirmé: "Vous pouvez compter sur nous !".

Organisation et remerciements

Les fonctionnaires de la Commission européenne au Maroc ont apporté leur concours actif en ce qui concerne l'encadrement logistique de la mission et l'organisation d'une rencontre avec la presse dans les locaux du ministère des Affaires étrangères. La présidence en exercice du Conseil, par l'intermédiaire de l'ambassade de Grèce (en l'absence d'une mission diplomatique danoise à Rabat) a également contribué au bon déroulement des travaux des parlementaires. Un dîner-briefing la veille des élections a été offert à la délégation par Monsieur l'Ambassadeur Cambanis, à sa résidence.

Les services de la présidence et du protocole de la Chambre des Représentants du Maroc ont collaboré activement avec les deux fonctionnaires du PE tout au long de leur mission. Le programme a pu être ajusté une dernière fois quelques heures seulement avant la première rencontre, grâce aux bons soins de M. Aghzoul, conseiller du président Radi. Nous tenons à le remercier pour sa compétence et sa disponibilité. La mise à disposition par la Chambre de voitures officielles a constitué une aide précieuse pour effectuer toutes les visites programmées et les déplacements entre le centre-ville et l'aéroport.

Les membres de la délégation remercient les fonctionnaires et les diplomates, tant à Rabat qu'à Bruxelles, qui ont contribué au succès de leur mission, dans des laps de temps souvent très courts. L'accueil souriant que leur ont réservé les amis Marocains a été, en outre, des plus chaleureux.

PARLEMENT EUROPEEN

DELEGATION AD HOC AU MAROC

Rabat, 26 / 28 septembre 2002

Programme

Jeudi 26 septembre

- 18.30 Rencontre avec des représentants du Collectif associatif pour l'observation des élections : M. Abdelaziz BENNANI, président du Réseau euro-méditerranéen des droits de l'homme, Mme Leila RHIWOUI, directrice exécutive du Collectif, et M. Kamal LAHBIB, coordinateur.
- 21.00 Dîner/briefing offert par M. Michel CAMBANIS, ambassadeur de Grèce, en présence de diplomates d'Espagne, de France et d'Italie, et de M. Olivier RUYSSSEN, premier conseiller de la Commission européenne à Rabat.

Vendredi 27 septembre (journée électorale)

- 10.30 Rencontre dans les locaux du parlement avec M. Abdelwahed RADI (USFP), président de la Chambre des Représentants (Majlis An-Naouab), accompagné de membres de son cabinet.
- 11.30 Rencontre dans les locaux du parlement avec M. Mustapha OUKACHA (RNI), président de la Chambre des Conseillers (Majlis Al-Mustasharin), accompagné de membres de son cabinet.
- 12.15 Rencontre au siège du PPS avec M. Ismaïl ALAOUI, secrétaire général du parti et ministre de l'agriculture, accompagné de M. Omar FASSI FIGHRI, secrétaire d'Etat à la recherche scientifique, M. Khalid NACIRI et M. Nabil BENABDALLAH.
- 13.00 Rencontre au siège de l'Istiqlal avec MM. Larbi MESSARI, membre du comité exécutif du parti, accompagné de M. Nezar BARAK, membre du comité central, M. Abderrahman EL OUAZANI, membre du comité central, et M. Muhammad TAHA, membre du conseil national (tous, membres de la commission pour l'information lors de la campagne électorale).

- 15.30 Rencontre au siège du PJD avec M. Saad Edine OUTMANI, secrétaire adjoint du parti, accompagné de M. Ahmed BAHA, membre du secrétariat.
- 16.30 Rencontre avec le Premier Ministre, M. Abderrahman YOUSSEFI (USFP), à son domicile. Étaient également présents M. Muhammad BOUZOUBAA (USFP), ministre pour les relations avec le parlement, ainsi que plusieurs collaborateurs du Premier Ministre, et des organes de presse.
- 17.45 Rencontre au ministère des Affaires étrangères avec M. Taeib FASSI FIGHRI (indép.), secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, accompagné de membres de son cabinet.
- 18.30 A l'issue de l'entretien, rencontre avec des journalistes dans le même salon (seulement la délégation du PE, accompagnée d'un fonctionnaire de la CE).
- 19.10 Rencontre au siège du MP avec M. Driss SENTISSI, membre du bureau politique du parti, président de la commission de l'Intérieur et de la Décentralisation, maire de Salé (agglomération Rabat-Salé).
- 23.00 Présence de la délégation dans les locaux du ministère de l'Intérieur, où un centre de presse et de diffusion de données avait été installé. Contacts informels avec des journalistes et des diplomates des Etats membres de l'UE.
- 23.30 Rencontre avec M. Driss JETTOU (indép.), ministre de l'Intérieur (non accompagné). Echange de vues sur le déroulement de la journée électorale et sur la situation au Maroc.

Samedi 28 septembre

- 01.00 Fin de la rencontre avec le ministre de l'Intérieur, dans son bureau, et derniers contacts avec certains des journalistes présents dans le centre de presse.

Matin et après-midi, retour de la délégation en Europe.

* * * *

Sigles :	USFP	Union socialiste des forces populaires (coalition gouvernementale)
	RNI	Rassemblement national des indépendants (coalition gouvernementale)
	PPS	Parti du progrès et du socialisme (coalition gouvernementale)
	Istiqlal	Parti de l'Istiqlal (« Indépendance ») (coalition gouvernementale)
	PJD	Parti de la justice et du développement (islamiste modéré, opposition)
	MP	Mouvement populaire (opposition)
	indép.	membre sans affiliation politique

PARLEMENT EUROPEEN

DELEGATION AD HOC AU MAROC

Rabat, 26 / 28 septembre 2002

Liste des participants

Membres du Parlement européen

M. Gerardo GALEOTE QUECEDO Groupe PPE-DE Espagne
Chef de la délégation, Prés. de la délégation pour les relations avec le Maghreb

M. Paul-Marie COÛTEAUX Groupe EDD France

M. Francesco FIORI Groupe PPE-DE Italie

Secrétariat de la délégation

M. Francesco PERRONI, Administrateur principal

Mme Branca SANTOS, Assistante

Interprète

Mme Catherine GRIS